Conseil des droits de l’homme

44e session du Groupe de travail sur l’Examen périodique universel

**Fédération de Russie**

Genève, le 13 novembre 2023

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation de la Fédération de Russie.

La Suisse est préoccupée par la législation récente restreignant les droits et libertés fondamentaux. Elle recommande à la Fédération de Russie:

1. D'abroger ces lois et de cesser toutes les pratiques qui restreignent le travail des organisations de la société civile, des journalistes et toutes les personnes qui défendent les droits de l’homme.
2. De garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire en conformité avec le droit international.
3. De prendre des mesures concrètes et immédiates pour prévenir les atteintes à l’intégrité corporelle, la torture et les mauvais traitements lors des arrestations, des enquêtes et en détention et de ratifier le deuxième protocole facultatif se rapportant au PIDCP et celui se rapportant à la UNCAT.
4. De coopérer pleinement avec les autorités compétentes des Nations Unies et les organisations internationales indépendantes afin d'avoir accès à tous les prisonniers, y compris toutes les personnes privées de liberté en lien avec un conflit international, auxquels le CICR doit se voir accorder un accès régulier en vertu du DIH.

Je vous remercie.